

Le Forum Francophone contre la Tuberculose et la coinfection TB/VIH

Charte de principes

- Le Forum Francophone contre la TB et les maladies respiratoires est un réseau d'organisations de la société civile à base communautaire oeuvrant dans la lutte contre les deux pandémies en Afrique francophone en général, d'espace communautaire de rassemblement, de réflexion et d'actions des acteurs de lutte contre la Tuberculose.
- Les acteurs, membres et sympathisants du (FORAS-TB) OU (2FTB), se mettent ensemble dans le respect des principes de justice, d'équité, de démocratie, de liberté et de dignité des personnes.
- Le forum mobilise tous les acteurs de la société civile de lutte contre la tuberculose **et les maladies respiratoires** en Afrique francophone par la participation aux activités de sensibilisation, de prévention, de diagnostic, de traitement et de recherche dans le but de fédérer leurs idées et leurs actions à travers une démarche communautaire et participative.
- Le (FORAS-TB) OU (2FTB) **regroupe tous** les acteurs de la société civile (associations, OBC, ONG, syndicats, leaders d'opinion) et du secteur privé.
- ***La mobilisation et l'engagement du (FORAS-TB) ou (2FTB) sont non partisans et restent totalement autonomes et indépendantes des autres démarches sociales engagées par les membres individuellement ou par d'autres partenaires de la vie publique.***
- La lutte contre la TB et les maladies respiratoires est le **principal** élément fédérateur des membres du (FORAS-TB) OU (2FTB). A ce titre, ils s'interdisent tout compromis égocentrique et toute anarchie dans leur travail collectif.
- Le (FORAS-TB) OU (2FTB) est une instance qui respecte la différence et les spécificités liées à chaque pays ou région d'Afrique francophone. A ce titre, il inscrit ses actions dans le respect de la dignité humaine. Cependant, il utilise tous les moyens que lui offrent le droit et la raison pour faire entendre sa voix et ses positions.
- Le (FORAS-TB) OU (2FTB) est une instance libre et démocratique où les décisions sont prises par voie consensuelle ou par vote. Tout le monde y a la parole et chacun peut exprimer librement son point de vue.
- Toutefois et à titre provisoire, un comité de gestion est mis sur pied pour les besoins de représentations, de coordination et de gestion courante. Ce comité est une instance exécutive soumise à l'ensemble des membres du (FORAS-TB) OU (2FTB).

- Tout membre dudit comité en violation des principes de la présente charte est immédiatement suspendu de ses fonctions et remplacé par un membre quelconque du (FORAS-TB) OU (2FTB). Les fonctions de membre du comité sont volontaires et gratuites.
- Le (FORAS-TB) OU (2FTB) est un espace communautaire. Il se construit non pas sur des positions rigides, mais sur la base des compromis capitalisés dans la dynamique de la lutte contre la Tuberculose et les maladies respiratoires.

Fait à Addis Abbeba

le 17 mars 2008